



Fin de suspension provisoire du permis

Par **FG60**, le **09/10/2009** à **11:57**

Bonjour,

Au mois de février, j'ai été contrôlé positif à un test d'alcoolémie (récidive à 4 ans et 11 mois) le police m'a remis un suspension provisoire de 6 mois avec visite médicale et une convocation pour un plaider coupable au mois d'avril.

Lors de l'audience, le juge n'a pas validé la demande du procureur estimant que je devais passer en audience devant un tribunal correctionnel.

Depuis ce temps, je n'ai reçu aucune convocation.

la suspension provisoire s'est fini en Aout.

mon permis était à 6 points, mais n'ayant aucun document ne précisant un retrait de point, amende ou suspension définitive je suis dans l'impasse.

Je sais que l'administration à 3 ans pour traiter le dossier, mais Que dois je faire?

A qui m'adresser?

je vous remercie de vos réponses

Par **razor2**, le **09/10/2009** à **17:08**

Il faut attendre. Vous n'avez rien d'autre à faire. Le retrait de points sera validé suite au jugement définitif...

Par **gil21**, le **09/10/2009** à **19:56**

Bonsoir

Mon permis à été annulé il y a 19 ans et les services de police et la préfecture non aucune trace de notification.

Mais ce dernier apparait bien au fichier comme annulé !!!

Alors que faire ?

Merci